

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **30 AVRIL 2026**

Délibération n° 2026-04-50

Objet de la Délibération :

Budget Primitif 2026

Budget de l'EAU

**Présidence de M. Rémi ROUX,
Maire de L'Argentière-La Bessée**

19 membres en exercice dont :

**1 absent et représenté : Sébastien FERRUS
MACHADO qui donne procuration à Rémi
ROUX**

**18 présents : Rémi ROUX, Benjamin SÉMIOND,
Marie-Laure MARFOURE, Marie GUIMBERT,
Michel LAPALUS, Céline BLANCHET,
Françoise BRUNET, Denis FRASSIN, Cédric
MIGLIACCIO, Marion NICOLAS, Stéphanie
PERSICOT, Alice PRUD'HOMME, Loïc
RICHARD, Jean-Pierre RIPPERT, Alain
SANCHEZ, Grégory TARDY, Laurent
THOUVENOT, Sylvia VIGNE**

Soit 19 votants

**Date de convocation :
23 AVRIL 2026**

Secrétaire : Françoise BRUNET

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le Budget Primitif 2026 de l'eau.

Monsieur le Maire expose la balance générale qui se présente comme suit :

EAU	Dépenses	Recettes
Exploitation	424 157.58 €	424 157.58 €
Investissement	405 844.92 €	405 844.92 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, *à l'unanimité (19 voix pour)* :

- Approuvent le Budget Primitif 2026 de l'eau,
- Décident de voter le présent budget 2026 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations d'équipement pour la section d'investissement.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME,
L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE, LE 30 AVRIL 2026.

**Le Maire,
Rémi ROUX**